



LES CHAMPS BLANCS
CAMPING ****

Conditions générales de vente

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.campingleschampsblancs.com, sur d'autres sites marchands, ou directement avec le camping les Champs Blancs. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour, et les suppléments Ordures et Rejets.

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservations.

Pour les réservations location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation. La réservation doit être accompagnée de l'acompte correspondant à 30% du montant total du séjour ainsi que des frais de réservation en vigueur. Le solde doit être réglé :

- Pour les séjours de 1 à 11 nuits: le jour de l'arrivée
- Pour les séjours de 12 nuits et plus: un mois avant l'arrivée

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation ou la confirmation de réservation ou à défaut sur l'enregistrement informatique de la réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée.

Dans le cas

- De séjours de 1 à 4 nuits : annulation gratuite avec remboursement de l'acompte jusqu'à 3 jours avant la date d'arrivée prévue. En cas d'annulation moins de 3 jours avant la date d'arrivée, les sommes versées sont conservées par le Camping.
- De séjours de 5 à 11 nuits : annulation gratuite avec remboursement de l'acompte jusqu'à 14 jours avant la date d'arrivée prévue. En cas d'annulation moins de 14 jours avant la date d'arrivée, les sommes versées sont conservées par le Camping.
- De séjours de 12 nuits et plus : annulation gratuite avec remboursement de l'acompte jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée prévue. En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée, les sommes versées sont conservées par le Camping.



2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.5 Garantie annulation

La garantie annulation est fortement conseillée : La garantie annulation permet d'obtenir le remboursement des sommes non consommées en cas d'annulation de votre séjour pour les événements exceptionnels suivants : Décès, accident corporel grave de vous-même ou de votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs ; licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint ; déménagement suite à une mutation professionnelle. Dommage atteignant votre résidence principale suite à un incendie, un dégât des eaux, une dégradation immobilière consécutive à vol ou vandalisme ; Tempête ou catastrophe naturelle. Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagnée de justificatifs précis et incontestables, au plus tard 3 jours après l'évènement entraînant l'annulation.

Les frais de dossier et de garantie annulation ne sont en aucun cas remboursables.

Tarifs assurances :

Emplacement camping : 23 euros

Location Mobil- Homes : 23 euros

2.6 Mineurs

Les personnes mineures ne sont acceptées que si elles sont accompagnées durant leur séjour (d'un) de leurs parents. Le non-respect de ces clauses entraînera l'annulation du contrat et la perte des arrhes versées lors de la réservation.

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et Départs

En location : les arrivées s'effectuent à partir de 16h (plus tôt sur demande et selon disponibilité), les départs s'effectuent avant 10h00 (plus tard sur demande et selon disponibilité).

En emplacement : les arrivées s'effectuent à partir de 11h (plus tôt sur demande et selon disponibilité), les départs s'effectuent avant 10h00 (plus tard sur demande et selon disponibilité).

3.2 Caution

Une caution de 150 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux non contradictoire. Le remboursement ou l'annulation de la caution pourra donc être effectif après votre départ. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté.

Une caution de 15 euros par cellule sanitaire privée vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux non contradictoire. Le remboursement ou l'annulation de la caution pourra donc être effectif après votre départ. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté.

Une caution de 5 euros par personne vous sera demandée pour les bracelets camping. Le port du bracelet est obligatoire.



Pour les locatifs, une caution de 300 euros par animal vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux non contradictoire. Le remboursement ou l'annulation de la caution pourra donc être effectif après votre départ. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté.

3.3 Départ

Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après 10h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute demande de prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

3.4 Animaux

Les chiens de moins de 25 kg sont admis à l'intérieur des locations, et sous condition d'une caution de 300 euros.

3.5 Emplacements locatifs

Les tentes sont interdites sur les emplacements locatifs.

3.6 Nombre d'occupants

Il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévu par type d'hébergement (bébé compris). Pour les emplacements camping, le nombre maximum de personnes sur un emplacement est de 6.

3.7 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, tout client adhère à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire est remis sur demande.

3.7 WIFI

Des bornes WIFI sont réparties sur le camping et permettent une connexion aux alentours de ces bornes, parfois sur les emplacements et dans les locatifs et structures. La connexion est gratuite pour un débit maximal théorique de 512 Kbits/s par appareil. Le débit réel, qui reste dépendant des fournisseurs d'accès et d'acheminement, ne peut être garanti. Le camping ne peut être tenu responsable de la qualité des connexions. De même que les pannes de WIFI ne pourraient donner lieu à aucune réclamation ou compensation.

Il est possible d'acheter des connexions WIFI permettant un débit maximal théorique à 1024 Kbits/s

Article 4 – Sécurité

Les enfants de moins de 18 ans sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui en sont pénalement et juridiquement responsables.

Article 5 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour le matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire.

Article 6 – Médiation

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

MEDICYS (Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice)

Saisine par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.medicys.fr

Saisine par voie postale : 73 boulevard de Clichy – 75009 Paris -France

Article 7 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Béziers